

TOURISME ET ATTRACTIVITÉ

**Un nouveau déléguétaire
pour la gestion du golf de Moliets**



7 juillet 2025
Moliets-et-Maâ

Sommaire

Communiqué de presse	p. 2
Le golf de Moliets : un cadre et un équipement exceptionnels	p. 3
Resonance Golf Collection : un choix ambitieux pour les 15 ans à venir	p. 4
L'ambition touristique du Département pour la station de Moliets – Les grandes étapes	p. 5

D'une gestion parapublique à une gestion privée, un nouvel élan pour le golf de Moliets

Equipement historique et structurant pour l'attractivité et le rayonnement touristique des Landes, le golf de Moliets change de gestionnaire. Le Syndicat mixte d'aménagement du Golf de Moliets (SMAG), présidé par Xavier Fortinon, et composé du Département des Landes et de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, vient d'attribuer la nouvelle délégation de service public de l'équipement à la société Touquet Syndicate et à son réseau Resonance Golf Collection pour une durée de 15 ans.

Internationalement reconnu pour la qualité et la beauté de ses deux parcours, le golf de Moliets rejoint, en intégrant la marque Resonance, un catalogue d'une douzaine de golfs haut de gamme, dont celui de Seignosse.

Cette nouvelle délégation de service public, effective depuis le 1^{er} juin, marque une nouvelle étape pour la structure gérée depuis 2013 par la société publique locale SOGEM. C'est désormais le réseau Résonance, un acteur de référence sur le marché golfique, qui aura la responsabilité d'assurer le développement et le rayonnement du golf.

L'ambition qui prévaut depuis l'origine est le développement de l'attractivité touristique de la station et de celle du département, tout en préservant son environnement naturel. L'histoire du site a démarré par une première période d'aménagement à l'initiative des pouvoirs publics de la fin des années 1970 jusqu'en 2018. Elle s'est plus récemment poursuivie par le déploiement d'un plan d'investissements de 3 M€ porté par le syndicat mixte depuis 2022.

Cet investissement public va désormais être complété, dans le cadre de la délégation de service public confiée à Resonance, de près de 8 M€ d'investissements privés pour le golf et ses différents équipements.

Outre la volonté d'affirmer la place du golf de Moliets parmi les équipements premium français et européens, le nouveau gestionnaire aura aussi pour mission d'ouvrir le golf aux publics empêchés avec pour ambition sportive l'accueil de l'équipe nationale d'handigolf pour la préparation des Jeux Olympiques de Brisbane 2032.

Le golf de Moliets : un cadre et un équipement exceptionnels

Dans un écrin de verdure, entre océan et forêt, **le golf de Moliets propose deux parcours sur un total rare de 27 trous**. Dessiné par le célèbre architecte Robert Trent Jones Sr., son tracé 18 trous séduit les golfeurs du monde entier par sa technicité et sa beauté naturelle avec **4 trous sur dune** offrant des vues spectaculaires sur l'océan.

Il est complété par un parcours 9 trous, adapté aux débutants ou aux parties rapides, faisant ainsi du golf de Moliets une destination accessible aux golfeurs de tous niveaux.

Afin de parachever les investissements publics sur la station de Moliets, en modernisant ses divers équipements, **le comité syndical a décidé, fin 2022, la réalisation d'un programme d'investissements d'ampleur d'un montant global de plus de 3 M€ HT**.

En 2023 et 2024, 1,5 M€ ont été investis dans :

- la rénovation du Club House : ses façades, sa salle de restauration et sa terrasse extérieure,
- la rénovation du parking visiteurs et du parking des voiturettes,
- la création d'un caddy master,
- la rénovation intérieure et extérieure des ateliers du golf avec la création d'une station-service et d'un espace de nettoyage.



Resonance Golf Collection : un choix ambitieux pour les 15 ans à venir

Après un premier cycle de gestion du golf par des structures publiques ou parapubliques marqué par de forts investissements publics liés à l'aménagement et à la modernisation des infrastructures, cette nouvelle étape permettra de favoriser des investissements privés sur le territoire.

Resonance Golf Collection assure aujourd’hui la gestion d’une douzaine de golfs premium à travers l’Europe, dont 11 en France. Parmi eux, le Golf d’Hardelot, le Touquet Golf Resort et le Golf de Seignosse, reconnus parmi le Top 100 des plus beaux parcours d’Europe continentale. La société jouit d’une réputation fondée sur la qualité et l’excellence.

Sa candidature a été retenue en avril 2025, eu égard notamment à **la proposition d’un programme d’investissement de près de 8 M€ sur 15 ans et à sa volonté de promouvoir l’handigolf sur le site de Moliets.**

Dans cette optique, sont notamment portés un projet de préparation aux JO de Brisbane 2032, l’adaptation du parcours et la mise à disposition de matériels spécifiques, la formation des professionnels pour l’accueil et l’encadrement des paragolfeurs.

Résonance **vise également à faire du golf de Moliets un centre d’excellence sportive** incluant des pratiques avec simulateurs, un putting green indoor et outdoor, des zones d’approche spécialisées pour les coups courts, une salle de fitness... En vue, l’intégration du golf dans le top 50 des écoles de golf sur les 600 que compte la France, avec l’objectif du triplement des effectifs.

Parmi les actions prévues par Resonance :

- Installation de **panneaux solaires**,
- Amélioration de **la gestion de l’eau**,
- Protection des **écosystèmes dunaires**,
- Création de **sentiers nature** et d’un nouveau **parcours santé** dans la pinède,
- Rénovation du **Centre National d’Entraînement**, accessible à tous, avec une attention particulière au **paragolf** (labellisé *Tourisme & Handicap*),
- Rénovation du **Club House**,
- Amélioration des parcours golfiques : régénération des fairways, reprise des planimétries des départs, reprise des bunkers, etc.

Le délégataire bénéficiera en outre **d’une subvention maximum de 900 000 euros pour la rénovation du système d’arrosage** en cohérence avec les enjeux d’économie de la ressource en eau. Cette subvention fait partie intégrante du programme d’investissements de plus de 3 M€ HT voté par le syndicat mixte fin 2022. Par ailleurs les salariés de la SOGEM, ont tous été transférés à la société Resonance au 1^{er} juin.

L'ambition touristique du Département pour la station de Moliets-et-Maâ – Les grandes étapes de son aménagement

1^{er} juin 1976 : création du Syndicat Mixte entre le Département des Landes (95 %) et la commune de Moliets (5 %).

17 mai 1977 : Création de la Zone d'aménagement concertée (ZAC) à usage principalement touristique sur la commune de Moliets, à l'occasion et sous l'égide de la Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la Côte Aquitaine (MIACA). Objectif : travailler au désenclavement et à l'attractivité touristique de Moliets.

1980 : Convention de concession au profit de la SATEL (Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes) pour l'aménagement de la ZAC, un espace vierge de toute construction d'environ 250 hectares. Objectifs : construire 100 000 m² de surface hors œuvre d'hébergement touristique, 2 000 m² hors œuvre de commerces, des équipements de sports et de loisirs, l'ensemble des travaux de voirie, de réseaux, et d'installations diverses.

7 mars 1986 : Mise en gestion provisoire des équipements d'accueil, sportifs et de loisirs par la SATEL jusqu'au 31 décembre 1987. Plusieurs types de contrat de gestion se sont ensuite succédé.

2013 : Délégation de service public confiée à la SPL Sogem (capital 100 % public).

2018 : Clôture de la ZAC. A cette date ont été réalisés sur 206 hectares :

- 2 parcours de golf de 9 et 18 trous, réalisés par une signature internationale, Robert Trent Jones, ainsi que les practices et aménagements accessoires,
- un Club-house et des espaces publics attenants,
- une station d'épuration,
- un centre de séminaires,
- un centre d'entraînement hivernal de golf,
- des courts de tennis, désormais confiés à la commune de Moliets.

Mai 2024 : Entrée de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, en lieu et place de la commune de Moliets pour la gestion du golf, la participation du Département s'élèvant à 55 %, celle de MACS à 45 %. La commune reste compétente pour la gestion de la forêt jouxtant le golf de Moliets prise en charge par le Syndicat.

1^{er} juin 2025 : Nouvelle délégation de service public confiée à Touquet Syndicate pour la gestion du golf de Moliets sous sa marque Resonance Golf Collection.